NOTRAC® BLOC TOUS TEMPS

RATS ET SOURIS



Informations réglementaires

Type de produit	TP14 – Rodenticide
Type de formulation	Appât en bloc, prêt à l'emploi
Substance active	Bromadiolone (N°CAS 28772-56-7)
Concentration	0,005 m/m
Nom homologué	NOTRAC BLOX TOUS TEMPS
N° d'AMM	FR-2016 - 0010
Organismes ciblés	Professionnels de la lutte anti rongeurs Rats bruns *(Rattus norvegicus)* Rats noirs *(Rattus rattus)* Souris domestiques *(Mus musculus)*
Application	Utilisation à l'intérieur et autour des bâtiments privés, publics et agricoles contre les rats et les souris domestiques. Le produit est aussi destiné à être utilisé dans les égouts contre les rats.

Mode d'action

La Bromadiolone est un anticoagulant de deuxième génération.
Les rongeurs meurent d'hémorragies internes entre 9 et 14 jours après ingestion de l'appât.

Mode et doses d'emploi

Le produit ne doit être utilisé que dans des postes d'appâtage.

Utilisation en intérieur, autour des bâtiments, aux abords des infrastrtuctures et dans les égouts :
Contre les rats : 2 à 10 blocs de 28 g de produit espacés de 5 à 10 m
Contre les souris : 1 bloc de 28 g de produit espacés de 2 à 4 m

Adapter la dose ou le nombre de blocs préconisés par poste d'appâtage à la dose efficace recommandée et respecter les intervalles d'application du produit. Le nombre de postes d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation. La dose ou le nombre de blocs disposés par poste d'appâtage doit être adapté aux doses d'application validées. Inspecter et réapprovisionner les postes d'appatâge quelques jours après la première application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé.

NE PAS UTILISER DE RODENTICIDES EN GUISE D'APPÂTS PERMANENTS (par exemple, pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs).

Sécurité et stockage

Stocker à l'abri de la lumière.
Conserver hors de la portée des enfants.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Référence et conditionnement

Réf. R8036 : Seau de 8 kg - blocs de 28 g (Unité)

Élimination

Ne pas nettoyer les postes d'appâtage entre 2 applications. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Déposer les postes d'appâtage usagés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ne doit pas être réutilisé ni recyclé. Les appâts non consommés, non utilisés et entrainés hors des postes d'appâtage doivent être collectés et déposés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié.

Précautions particulières

TP14 - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre anti-poison le plus proche. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : *fds@lodi.fr.*

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas disposer sur des surfaces et des ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale.
Le port de gants est obligatoire (NF en 374).
Se laver les mains après utilisation.

Remarque :
Sont considérées comme postes d'appâtage sécurisés les boites dont l'appât est rendu inaccessible aux enfants et aux organismes non-cibles. Par ailleurs, un dispositif de fermeture doit être prévu pour empêcher son ouverture par les enfants.